

tenue sous la présidence de Madame Chevalier-Aubert, assisté(e)
de Madame Kolf et Madame Chevalier, Conseillères
En présence de Madame Perez, Rapporteure publique
Madame Suner, Greffière

10 heures 30

01) DOSSIER N° 2105335 RAPPORTEURE: Madame Sarah Kolf

Titre de l'affaire IR

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	████████████████████	SELARL PARALEX (Cour)
Défendeur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES ALPES-MARITIMES	

02) DOSSIER N° 2203766 RAPPORTEURE: Madame Sarah Kolf

Titre de l'affaire Cotisation foncière des entreprises 2020-2021
Antibes

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	████████████████████	LEAD UP (Cour)
Défendeur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES ALPES-MARITIMES	

10 heures 30

03) DOSSIER N° 2101539 RAPPORTEURE: Madame Camille Chevalier

Titre de l'affaire Annuler la décision implicite par laquelle l'Etat a rejeté la demande indemnitaire formée par la Communauté d'agglomération de CANNES PAYS DE LERINS pour l'obtention des allocations dues dans le cadre du régime de l'activité partielle pour les 306 salariés de la Régie Palm Bus et condamner l'Etat à verser à la Communauté d'agglomération de CANNES PAYS DE LERINS une somme, à parfaire, de 330 120 euros, augmentée des intérêts au taux légal

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DES PAYS DE LERINS	SELARL HOURCABIE
Défendeur	MINISTERE DU TRAVAIL DE LA SANTE ET DES SOLIDARITÉS PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES	PREFET
Observateur	DIRECTION REGIONALE DE L'ECONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS	DIRECTEUR

04) DOSSIER N° 2103793 RAPPORTEURE: Madame Camille Chevalier

Titre de l'affaire IR 2015, 2016, 2017 + TVA 2015, 2016, 2017 - NICE

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	████████████████████	SOMARÉ (Cour)
Défendeur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES ALPES-MARITIMES	

05) DOSSIER N° 2204687 RAPPORTEURE: Madame Sarah Kolf

Titre de l'affaire Annulation décision de refus d'octroi à l'aide renfort (COVID19) au titre des mois de décembre 2021 et janvier 2022.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	████████████████████	VARRAUD - SANTELLI-ESTRANY - BROM (Cour)
Défendeur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES ALPES-MARITIMES	

10 heures 30

06) DOSSIER N° 2103880 RAPPORTEURE: Madame Camille Chevalier

Titre de l'affaire IR et PS 2010 et 2011 - LE CANNET

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	████████████████████	SCP D'AVOCATS GÉRARD ROMAIN - VINCENT ZIMMER (Cour)
Défendeur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES ALPES-MARITIMES	

07) DOSSIER N° 2103910 RAPPORTEURE: Madame Camille Chevalier

Titre de l'affaire Plus-value immobilière : prélèvements sociaux et prélèvement prévu par l'article 244 bis A

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	████████████████████	SELARL BABLED-FOATA-PAGAND
Défendeur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES ALPES-MARITIMES MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE	

08) DOSSIER N° 2204196 RAPPORTEURE: Madame Sarah Kolf

Titre de l'affaire Annulation de la décision portant refus octroi bénéfice des aides de coûts fixes pour la période de décembre 2021 et janvier 2022 (covid - 19)

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	████████████████████	ALPIJURIS COTE D'AZUR - ACA
Défendeur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES ALPES-MARITIMES	

Arrêté le 04/06/2024

La présidente du tribunal



Marianne POUGET

tenue sous la présidence de Madame Chevalier-Aubert, assisté(e)
de Madame Kolf et Madame Zettor, Conseillères
En présence de Madame Perez, Rapporteuse publique
Madame Suner, Greffière

11 heures 15

01) DOSSIER N° 2204611 RAPPORTEURE: Madame Sarah Kolf

Titre de l'affaire Annulation décision portant rejet de contestation de titres de perception (remboursement de l'aide indûment versée relative au fond de solidarité COVID 19)

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	[REDACTED]	SELARL CHRISTOPHE DUPONT
Défendeur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES ALPES-MARITIMES	

02) DOSSIER N° 2200665 RAPPORTEURE: Madame Valérie Zettor

Titre de l'affaire IR 2018 - NICE

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	[REDACTED]	Maître MICHALLON Jean-Jacques (Cour)
Défendeur	DGFIP - DIRECTION DU CONTROLE FISCAL SUD-EST OUTRE-MER	

03) DOSSIER N° 2200224 RAPPORTEURE: Madame Valérie Zettor

Titre de l'affaire PVI

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	[REDACTED]	[REDACTED]
Défendeur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES ALPES-MARITIMES	

11 heures 15

04) DOSSIER N° 2200015 RAPPORTEURE: Madame Valérie Zettor

Titre de l'affaire IR (PVI) et CS année 2017

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	[REDACTED]	[REDACTED]
Défendeur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES ALPES-MARITIMES	

05) DOSSIER N° 2200167 RAPPORTEURE: Madame Valérie Zettor

Titre de l'affaire PVI

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	[REDACTED]	[REDACTED]
Défendeur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES ALPES-MARITIMES	

06) DOSSIER N° 2201822 RAPPORTEURE: Madame Sarah Kolf

Titre de l'affaire IR 2014, 2015 et 2016 - Mandelieu la Napoule

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	[REDACTED]	[REDACTED]
Défendeur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES ALPES-MARITIMES	

11 heures 15

07) DOSSIER N° 2202371 RAPPORTEURE: Madame Sarah Kolf

Titre de l'affaire IR 2017 - THEOULE SUR MER

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

██

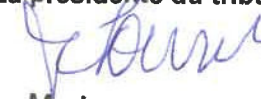
██

Défendeur

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES
ALPES-MARITIMES

Arrêté le 04/06/2024

La présidente du tribunal



Marianne POUGET